

Programme d'appui aux pays pour les points focaux du FEM

Sommaire de l'Évaluation des besoins

Il a été procédé à une évaluation détaillée des besoins sur la base des retours d'information fournis par les points focaux du FEM au cours des huit consultations sous-régionales organisées par l'Initiative des dialogues nationaux du FEM d'avril à août 2006.

Le sommaire ci-dessous reflète les besoins et les demandes prioritaires des points focaux tels que ceux-ci les ont exprimés lors des consultations et des mesures que le FEM se propose de prendre pour y répondre. Ces mesures sont fondées sur les recommandations émises par les points focaux au cours des consultations.

Le FEM répondra à ces besoins au moyen des mécanismes suivants :

- Appui direct (AD) par le Programme d'appui aux pays (PAP);
- Cadre de gestion des connaissances (CGC) du FEM en ligne – portail web de type « guichet unique » pour les points focaux du FEM; et/ou
- Ateliers sous-régionaux devant être organisés en 2007-2009

Besoins et demandes des points focaux	Réponses proposées par le PAP
Sujets généraux relatifs au FEM	
<ul style="list-style-type: none"> • Le cycle des projets devrait être plus rapide, plus efficace et plus efficient. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CGC fournira aux PF des explications adaptées à leurs besoins sur le cycle des projets du FEM, le DAR et les rôles et responsabilités des PFO tout au long du cycle des projets.
<ul style="list-style-type: none"> • Précision des rôles et responsabilités des AE/OE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manuel des point focaux du FEM et le CGC fourniront des informations sur les rôles et responsabilités des AE/OE. • Les ateliers et les dialogues nationaux auront recours à des représentants des AE/OE en vue d'une interaction accrue avec les PF/FEM concernant leurs rôles.
<ul style="list-style-type: none"> • Manque de connaissances sur les nouveaux fonds d'adaptation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modules d'ateliers et matériels d'orientation du CGC sur le développement et l'emploi des fonds d'adaptation et la mise en œuvre de projets d'adaptation.
Dispositif d'allocation des ressources (DAR) au cours du FEM-4	
<ul style="list-style-type: none"> • Impression que les pays n'ont pas été consultés sur le DAR et que celui-ci ne recueille pas l'appui de la majorité des membres du Conseil du FEM. • Divulgence et transparence des allocations et indicateurs du DAR, leur détermination et leur application, et les changements à venir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CGC comprendra des modules d'information sur l'évolution, les négociations et l'approbation du DAR avec des liens directs à la page web du site du Secrétariat du FEM sur le DAR.
<ul style="list-style-type: none"> • Le DAR couvre la biodiversité et les changements climatiques. Qu'en est-il des autres domaines thématiques, en particulier de la dégradation des sols, et des synergies entre domaines thématiques ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseils/orientations du CGC adaptés au PF du FEM sur l'exploitation des synergies entre domaines thématiques et sur l'élaboration de projets dans les domaines de la dégradation des sols, des POP et des eaux internationales, ainsi que de projets d'adaptation.
<ul style="list-style-type: none"> • Participation des pays et des parties prenantes aux évaluations à mi-parcours et quadri-annuelles et question de savoir si les évaluations affecteront l'application du DAR. 	<ul style="list-style-type: none"> • En conjonction avec le Bureau des évaluations du FEM, le CGC donnera la possibilité de fournir des informations en retour sur l'application du DAR et fournira des orientations aux PF selon qu'il sera nécessaire.
Points focaux du FEM	
<ul style="list-style-type: none"> • Précisions sur les rôles et responsabilités des PFO, PFP et PF des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le manuel des points focaux contiendra des indications claires sur les rôles et responsabilités des PF du FEM et sur leurs relations avec les PF des conventions.

<ul style="list-style-type: none"> Charge de travail et fardeau excessifs pesant sur les PFO. 	<ul style="list-style-type: none"> Conseils sur l'utilisation efficace des fonds d'AD pour alléger la charge des PFO. Module d'atelier sur le rôle de facilitateur des PFO avec exposés de PFO expérimentés sur les façons d'assumer la charge de travail.
Questions spécifiques relatives au PAP	
<ul style="list-style-type: none"> Comment accéder aux 8 000 dollars d'appui direct et comment les utiliser? 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la diffusion du « Dossier pratique d'accès aux ressources financières dans le cadre du Programme d'appui aux pays pour les points focaux ». Élaboration possible d'une version simplifiée du Dossier pratique et d'autres matériels d'orientation qui seront mis à disposition par le CGC.
<ul style="list-style-type: none"> 8 000 dollars ne suffisent pas à couvrir les coûts de la coordination et de la facilitation dans le pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Communication des préoccupations des PF au Secrétariat du FEM en vue de nouvelles initiatives.
<ul style="list-style-type: none"> Le PAP n'appuie pas la société civile, le secteur privé, le PFP et les PF des conventions. 	<ul style="list-style-type: none"> Document FEM-ONG proposant l'extension du PAP à la société civile. Les PFO et les PFP participeront tous aux ateliers sous-régionaux. Le CGC abordera la question de la liaison avec les points focaux des conventions et sera relié directement au Réseau des ONG du FEM et au Programme de microfinancements.
Gestion des connaissances et mémoire institutionnelle	
<ul style="list-style-type: none"> La mémoire institutionnelle se perd au départ des PFO et avec le renouvellement du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> Les fonds d'AD peuvent être employés pour établir des bases de données et des sites internet. Module d'atelier sur les méthodes et les mécanismes en ligne pour appuyer la mémoire institutionnelle, avec exposés de PF du FEM sur les systèmes éprouvés. Liaison du CGC avec les activités habilitants, les ANCR et le système de gestion de l'information sur les projets (PMIS) du Secrétariat du FEM.
<ul style="list-style-type: none"> Besoin d'information plus systématique, de mises à jour du FEM, d'échanges régionaux, de partage des pratiques optimales, d'une base de données d'experts, de traductions. 	<ul style="list-style-type: none"> CGC en relation avec les programmes et organisations régionaux. Matériels du CGC traduits dans les langues des Nations Unies appropriées. Module d'atelier sur la création de réseaux (virtuels) régionaux et thématiques, présentant les mécanismes existants pour le partage et la gestion de l'information et des connaissances. Établissement d'un registre du CGC recensant les experts disponibles pour consultations virtuelles, avec liens directs avec le registre et les études du STAP. Communication de mises à jour régulières du Secrétariat du FEM.
Coordination nationale du FEM, prise en compte systématique et communications	
<ul style="list-style-type: none"> Besoin de renforcer la coordination nationale du FEM. 	<ul style="list-style-type: none"> Le CGC comprendra une étude intitulée « La coordination nationale du FEM – leçons à retenir », et il sera mené d'autres études de cas sur les pratiques optimales de la coordination nationale. Modules des ateliers de formation sur : les mécanismes de coordination du FEM avec exposés par les pays sur les expériences appropriées, la formation de consensus et la résolution des conflits dans les processus à multiples parties prenantes, et l'élaboration de stratégies nationales du FEM fondées sur des cas concrets. Liens directs du CGC avec les stratégies nationales du FEM.
<ul style="list-style-type: none"> Comment les projets du FEM s'intègrent-ils dans l'ensemble de nos activités de développement 	<ul style="list-style-type: none"> Modules d'atelier de formation sur l'intégration systématique des stratégies du FEM, avec exposés des pays possédant une

<p> durable et par rapport aux obligations découlant des conventions et au suivi ? Comment identifier et créer des liens entre les projets du FEM et les autres projets de développement durable ?</p>	<p> expérience appropriée; élaboration de stratégies et de projets régionaux (en particulier pour les PEID).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liens directs du CGC avec les processus d'ANCR. • Le CGC effectuera des études de cas sur les pratiques optimales de la prise en compte systématique des questions touchant à l'environnement mondial dans le développement national, en puisant à l'expérience de l'IDN.
<ul style="list-style-type: none"> • Les communications entre les acteurs du FEM et les parties prenantes dans le pays sont faibles. • La diffusion de l'information sur le FEM a pour effet d'augmenter les attentes des parties prenantes. Ces attentes risquent de ne pas pouvoir être satisfaites dans le cadre du DAR et il pourra en résulter une déception dans les pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Modules d'atelier sur l'élaboration de stratégies de communications du FEM (composantes des stratégies de coordination et d'intégration systématique du FEM) et sur le recensement et la gestion des parties prenantes. • Le CGC soulignera les liens directs avec les matériels d'orientation sur la participation des parties prenantes et les communications environnementales. • Les fonds d'AD peuvent faciliter la coordination nationale et les communications entre les parties prenantes.
<p>Suivi et évaluation</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Les PFO ont besoin d'un renforcement des capacités et d'appuis afin de participer activement aux processus généraux de S&E au niveau du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CGC/Manuel des points focaux comporteront des orientations sur le rôle des PF du FEM dans les processus généraux de S&E, tout particulièrement au niveau des pays. • Module d'atelier sur la facilitation du S&E au niveau des pays devant être dirigé par le Bureau de l'évaluation et des PFO expérimentés du FEM.